

# NOS AGENTS À L'ÉTRANGER

LA LEGISLATURE VEUT FINIR  
LA SESSION CETTE SEMAINE  
— TROIS SEANCES PAR JOUR.

PAR LOUIS DUPIRE.

Québec, le 11. — Deux agents de la province en Europe nous ont envoyé, l'année dernière, trois agriculteurs. Ces *rare aves* ont dû nous coûter au bas mot plusieurs milliers de dollars chacun, si on divise par le chiffre trois le salaire de MM. Pelletier et Langlois.

Le premier ministre a expliqué au chef de l'opposition des difficultés que doivent surmonter nos représentants pour recruter des colons. Mais par une contradiction assez étrange et à la vérité assez inexplicable, aux Etats-Unis où le recrutement devrait être fait avec le minimum de peine et de frais sans compter qu'il nous apporterait les éléments les plus assimilables à notre population, nous n'avons pas un seul agent. Tel est le résidu du débat sur l'immigration entre le chef de l'opposition, le ministre de la Colonisation et le premier ministre, qui a occupé la majeure partie de l'après-midi.

Le ministre de la Colonisation n'est pas responsable de cet état de choses puisqu'il ne peut pas former à son gré la politique du gouvernement, mais c'est lui qui en sa qualité de chef du département a dû essuyer les coups du député des Deux-Montagnes. M. Sauvé est accablé de travail, ce qui explique qu'il lui arrive d'être d'humeur mauvaise. Il l'était d'autant plus, cet après-midi, qu'il a prétendu qu'un ministre avait conseillé aux députés de se réunir par groupes et de causer tapageusement afin d'étouffer la voix du critique officiel du gouvernement, et de le fatiguer, de noyer le poisson, comme dirait le ministre des Pêcheries. De la sorte, il serait possible de terminer la session, disait ce conspirateur, à la fin de la semaine.

M. Gouin a vivement repoussé cette insinuation du chef de l'opposition. Cette tactique est indigne d'un ministre. Le député des Deux-Montagnes peut d'ailleurs dormir sur ses deux oreilles, dit-il, car on ne prorogera que quand bon lui semblera. S'il ne veut pas finir cette semaine, eh bien! la Chambre siégera la semaine prochaine.

Mais elle ne siégera pas, car le bouilliton est joliment dépouillé et les comités ont terminé leur travail

ce matin. A cette occasion a eu lieu la formalité habituelle. M. Séverin Létourneau a félicité le président du comité des bills privés de la façon dont il avait dirigé les débats et celui-ci a fait son compliment à la députation, aux pétitionnaires et aux journalistes.

Le feuilleton est dépouillé, disons-nous, et voilà que maintenant il n'est plus certain que le chef de l'opposition doive demander formellement une enquête sur les affaires de Maisonneuve. A-t-il cru que l'échafaudage de la preuve qu'il avait édifié fût trop fragile pour subir le choc d'un débat?

L'atmosphère est donc purifiée de tout nuage et le voyage sessionnel se conclura sans encombre samedi.

En réponse à M. Sauvé, le ministre de la Colonisation a déclaré cet après-midi que six mille immigrants ont passé par la province de Québec l'an dernier, mais hélas! ou tant mieux, cela dépend de leur qualité qui n'est pas consignée dans les statistiques, ils n'ont fait que passer. Sur ce chiffre considérable, nous avons retenu un total de 107. Il faudra compter encore sur les épères canadiennes comme meilleurs agents de colonisation si nous tenons à voir notre population augmenter et notre prestige se maintenir puisque c'est notre population qui sert de base à la répartition de la représentation fédérale.

D'ailleurs, sur ces 107, il n'y avait que trois immigrants vraiment désirables pour nous — trois agriculteurs. Sur les autres, il y avait 4 garçons de ferme (passe encore pour ceux-là!), 18 domestiques, 2 étudiants, 1 garçon de table, 8 ingénieurs, 9 journaliers, 1 mécanicien, 4 marchands et commis, soit un total de 45 hommes qui étaient accompagnés de 62 femmes et enfants.

M. Sauvé ayant demandé des précisions sur le travail des deux représentants de la province, le ministre lui a répondu que ces fonctionnaires ne relèvent pas de son ministère; ils sont sous la juridiction du procureur général.

Le chef de l'opposition s'étonne de ce qu'il considère une anomalie, mais le premier ministre lui répond qu'ainsi le portait le statut qui a été adopté, il y a déjà plusieurs années, et que le chef de l'opposition se rappelle sans doute. Si M. Sauvé veut un changement de juridiction, qu'il le dise.

Quant aux rapports qu'il demande, il n'est pas opportun de les lui fournir. Les autres provinces ont aussi des agents en Europe et elles ne publient pas la revue de leur travail. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi d'ailleurs, car cette publicité pourrait leur être nuisible.

M. Gouin fait l'éloge du Dr Pelletier et un éloge beaucoup plus

discret de M. Godefroy Langlois qu'il qualifie cependant " d'homme supérieurement intelligent ".

Ces deux fonctionnaires font un travail efficace, mais que la guerre a paralysé. M. Pelletier avait entrepris des conférences en Angleterre pour nous trouver de bons colons anglais. M. Langlois a été surpris en Belgique par la déclaration de guerre quand il était en train de transiger avec des propriétaires bruxellois pour la location de ses bureaux. Il a dû se réfugier en France. Là, il s'est occupé de faire paraître des annonces dans les journaux français, suisses, italiens et autres, pour attirer sur le Canada l'attention des immigrants éventuels. Son travail n'a pas encore donné de résultats, mais il a reçu des demandes de renseignements, et il dirigera tous les colons qu'il pourra sur le Canada.

C'est à ce moment que M. Gouin montre les obstacles qui hérissent la route des agents d'immigration de la province en Europe. Le gouvernement impérial leur conseille la prudence la plus complète et l'on sait combien les pays continentaux sont jaloux de garder chez eux leur population.

M. Sauvé s'étonne que l'on s'obstine à faire un recrutement difficile en Europe quand on n'a pas d'agents auprès des nôtres qui ont émigré et qui émigrent encore aux États-Unis. Là nos agents n'auraient pas d'ennuis au moins.

M. Mercier répond que nos compatriotes étant très rapprochés de nous, comme la plupart d'entre eux sont dans les États de la Nouvelle-Angleterre, il n'est pas nécessaire d'avoir là un agent en permanence. Le département envoie l'un des fonctionnaires quand il le juge à propos.

Le chef de l'opposition ne parvient pas à extraire du ministre un chiffre exact sur les immigrants qui nous sont venus des États-Unis. Celui-ci avoue qu'il n'existe pas de statistiques, mais il croit être dans le vrai en disant qu'il nous est venu une cinquantaine de familles au cours de l'année dernière.